

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

21 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 42344

présenté par

M. Larive, Mme Autain, M. Corbière, M. Bernalicis, Mme Fiat, M. Coquerel, M. Mélenchon,  
M. Lachaud, Mme Panot, M. Prud'homme, Mme Obono, Mme Ressiguié, M. Ratenon, M. Ruffin,  
Mme Rubin, Mme Taurine et M. Quatennens

à l'amendement n° 40173 de Mme Bello

-----

**ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 2, après le mot :

« conjoint »,

insérer les mots :

« ou ex-époux ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Nous poursuivons la logique de l'amendement en ajoutant les "ex-époux". Cela précise l'alinéa.